

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :

en exercice	: 10
présents	: 6
représentés	: 1
votants	: 7
Pour	: 7
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le premier juillet deux mil vingt cinq à 19h00, suivant convocation en date du ving cinq juin deux mil vingt cinq, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr LEROUSSAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 juin 2025

Secrétaire de séance : Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

Délibération 2025/033 du 1^{er} juillet 2025

Admission en non-valeur de créances douteuses

Considérant les demandes d'admissions en non-valeur de produits irrécouvrables, en date du 26 juin 2025, présentées par le service de gestion comptable s'élevant à un montant total de 420€.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'approuver les états des produits irrécouvrables précédemment cités.
- De prononcer les admissions en non-valeur pour un montant total de 420€.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents liés à l'exécution de cette décision d'admission en non-valeur de créances douteuses.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 1 juillet 2025

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20250701-2025-033-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

